



Procès Verbal de la réunion du CA Du 02 Mars 2012

Membres du bureau présents

Edouard ERNOULD, Jean-François PLEUT, Albert CELSAN, Laurent RACHET, MARTINE PLEUT, MARIE-NOËLLE RENARD, AUDREY ROCHE, PHILIPPE SAHM, ANNE BIZOLLON

Membres du bureau excusés

Emmanuelle ROLLAND, CLAIRE SILVESTREIN, Jean-Luc VELATI

Ouverture de séance 20h15

1) Approbation du CR de la réunion du 20 Janvier 2012 :

Le C.R. est approuvé à l'unanimité.

2) Informations du président : (Laurent RACHET)

- **Nombre d'adhérents à ce jour :** 107 adhérents dont 30 femmes
- Malgré l'éloignement, le séjour prévu en juin à Rosas a été complet en deux semaines (36 personnes). Dommage pour ceux qui n'ont pas réagi assez vite ! Une réunion sera programmée prochainement afin de s'organiser : covoiturage, matériel....
- Les vêtements, Tee-shirts, casquettes sont dans l'armoire dans la salle de cours. Les prix sont affichés à l'intérieur sur la porte. Si certains sont intéressés par un achat, merci de vous adresser aux membres du CA
- **Le suivi des cartes de plongée est désormais assuré par Martine Pleut**
- La proposition de commande groupée pour les sacs filet a connu un certain succès : 27 sacs ont été commandés et devraient être livrés prochainement.
- Le défibrillateur automatique a été installé dans le local technique du rez-de-chaussée
- Les créneaux piscine : l'organisation pour 2012/2013 est à l'étude : il faut savoir que l'année prochaine le bassin de 25 m sera fermé durant les travaux et que seul le bassin de 50m sera disponible
- L'AG du CODEP qui a eu lieu le 3 février 2012 s'est bien déroulée. Par contre, il y avait peu de présents à l'AG technique du CODEP. A noter : Albert Celsan est le nouveau trésorier du CODEP.
- L'AG de RABA a eu lieu le 25 février. Laurent Rachet, Didier Gandin et Frédéric Rousseau sont allés assister à cette AG.
- **Une démonstration de tir sur cible aura lieu le lundi 02 avril 2012 à la piscine d'Aix**
- Laurent Rachet a assisté au conseil de Station Nautique le vendredi 02 avril 2012 à Aix. La FETE DU NAUTISME aura lieu le samedi 12 et dimanche 13 mai sur le Pont du Sierroz. L'année prochaine, les organisateurs réfléchissent sur le déplacement du site vers les nouvelles plages entre le Viviers du lac et la plage du Lido et pour regrouper les 2 sites : Aix et Le Bourget.

3) Information de la technique : (Edouard ERNOULD)

Le bureau technique s'est réuni le jeudi 1^{er} mars :
Il faudrait investir sur deux détendeurs complets pour les Niveaux 1.

La désinfection du matériel de plongée est désormais obligatoire ½ heure avant la plongée : une réflexion sur la mise en œuvre de cette obligation est lancée !

La Journée DP est prévue 24 mars 2012 :

Présentation des sites de plongée, procédures d'évacuation, formation ASSODIVE, présentation des bateaux....

Vote pour la prise en charge des repas de cette journée : 7 oui, 2 abstentions

Prochaine commission technique : le vendredi 16 mars. Elle abordera le Nouveau Code du Sport. Les élèves en formation INITIATEUR sont invités.

4) Bilan comptable de mi-saison : (MN.Renard)

Le bilan est « réservé » :

a- la capacité d'investissement du club n'est plus que de 5000 euros (bilan moins les charges habituelles, moins les charges exceptionnelles) alors qu'i y a dix ans, il était de 6.500 euros.

b- Budget prévisionnel : -569 euros (Prévisions des dépenses et recettes 2012 ; du 1^{er} septembre au 31 août 2012).

Ce bilan prévisionnel ne permet pas au club d'investir pour le moment durant l'exercice en cours.

5) CNDS 2012 :

Des « aides financières » ont été demandées pour certaines actions :

- * Promotion de la plongée (Fête du Nautisme, Nettoyage du lac...)
- * Formation des cadres et acquisition de matériel
- * Sensibilisation sur le Biotopes

6) Suppression des sacs encombrant sur les bateaux :

A partir de cet été, les caisses ne seront plus acceptées sur les bateaux pour des raisons d'encombrement et de sécurité. Ne seront acceptés que les sacs filet ou équivalent.

Vote de la décision : 0 contre, 2 absentions, 7 pour

7) Achat de détendeurs :

Cette dépense n'a pas été prévue au prévisionnel. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, les finances du club ne permettent pas de réaliser cet investissement pour le moment. En fonction de l'évolution budgétaire du club, cette dépense pourra être envisagé avant la fin de l'exercice comptable (31 août).

7) Questions diverses :

- Lecture du modèle de la lettre de relance pour ceux qui tardent à régler leur carte de plongée.
- Remarque : la réflexion concernant sa modification est toujours en cours.
- Des nouvelles planchettes seront mises en service le samedi 3 mars.

Clôture de séance 23h00

La prochaine réunion aura lieu au club, le Vendredi 06 Avril 2012 à 20h00

Anne BIZOLLON